NOTES SUR TROIS CARABIQUES

par le **Capitaine Dupuis.**

1. **Omophron Severini** n. sp. — J'ai trouvé dans la collection de Carabiques données au Musée de Bruxelles par le Dr Rousseau un Omophron inédit, provenant des récoltes faites à Kinshassa (Stanley Pool, Congo belge) par M. Waelbroeck. La provenance est la même que celle de l'*Omophron africanum* Rousseau, décrit ci-dessous.

Longueur : 5 1/2 mill.; largeur : 4 1/2 mill.

Le dessus du corps est d'un roussâtre clair, sauf une partie de la tête, du corselet et un dessin élytral, qui offrent des teintes métalliques. Les rebords latéraux du corselet et des élytres sont d'un blanc jaunâtre. La partie interne, le crochet et les carènes externes des mandibules sont brun foncé.

Le labre est en rectangle légèrement émarginé en avant, sa hauteur étant la moitié de sa largeur.

Le bord antérieur du clypeus est parallèle à celui du labre. Ses côtés divergent d'abord vers l'arrière, puis convergent à angle droit, la jonction étant arrondie.

Les yeux sont brunâtres. Le sommet de la tête est d'un vert métallique brillant, sauf une bande testacée assez large parallèle à la suture clypéale postérieure. La partie métallique est grossement et densément ponctuée.

Le corselet est fortement échancré en avant, à angles antérieurs aigus arrivant à hauteur du milieu de l'œil. Sa partie médiane antérieure est un peu convexe en avant; son bord postérieur est bisinué de chaque côté, la partie médiane arrondie et avancée en arrière.

Le corselet est à peu près deux fois plus large que long. Il est ponctué grossement et densément partout, sauf sur le rebord latéral, qui est peu large.

Les élytres présentent 15 stries fortement ponctuées, la ponctuation diminuant d'intensité et sur les côtés et vers l'arrière. Les deux premières stries atteignent l'extrémité; la 3e et la 4e se rejoignent à angle aigu vers le 1/4 élytral postérieur, puis se prolongent un peu en une strie unique; les 5e et 6e se rejoignent beaucoup plus bas, leur jonction est arrondie; les 5e et 6e se rejoignent à angle aigu, à un niveau intermédiaire entre celui des 3e et 4e et celui des 5e et 6e stries. Les autres stries s'affaiblissent vers le bas tout en restant distinctes, et rejoignent la 2e sous un angle plus ou moins aigu.

Les élytres et le corselet présentent un dessin métallique à reflets violacés et verts, qu'un dessin fera mieux comprendre qu'une description. Le dessin du corselet est entouré partout en avant d'une bande testacée assez large.



Le dessous du corps est d'un testacé roussâtre, les pattes, les pièces buccales et les rebords latéraux plus clairs. La gorge est excessivement densément et grossement ponctuée latéralement surtout sous les yeux, et est lisse au milieu. Les parties thoraciques inférieures centrales sont également ponctuées assez densément, les latérales ont la ponctuation plus espacée. Le mésosternum est encadré d'une ligne de gros points rapprochés très régulièrement, surtout en avant. La plaque métasternale a un fin sillon médian longitudinal, n'atteignant pas le bord antérieur. De ce sillon s'en détachent deux autres, un de chaque côté, à hauteur des hanches postérieures, transversaux et courbes, à convexité vers l'arrière.

Le premier segment abdominal a quelques gros points épars. Les autres segments abdominaux n'en ont pas.

Un seul exemplaire ♀. Cette espèce se rapproche des *O. madagascariensis* et *suturalis*, mais est très différente du *O. africanum* trouvé avec elle. Je la dédie affectueusement à mon savant ami Severin.

2. **Omophron africanum** (Rousseau). — Dans le *Genera Insectorum* de Wytsman, le Dr Rousseau a figuré une nouvelle espèce d'*Omophron*, récoltée le 18 janvier 1900 par M. Waelbroeck à Kinshassa, près de Léopoldville (Congo belge) (coll. du Mus de Bruxelles). Il m'a demandé de faire la description de cet insecte, qu'il a dénommé *Omophron africanum* et qui lui est parvenu après l'impression de sa notice sur les *Omophroninæ* africains (Ann. Soc. Ent. Belg., t. XLIV, 1900, p. 410).

L'espèce fait partie du groupe à corselet non rétréci en arrière, aussi large à la base que les élytres, et se rapproche par la coloration du *vittulatum* Fairm., le dessin élytral étant varié de testacé clair et de brunâtre, sans taches métalliques.

L'insecte est de petite taille : longueur 4 3/4 mill. ; largeur 3 1/2 mill. ; plus grande épaisseur 1.9 mill.

La tête est trois fois plus large que longue (en y comprenant les yeux), et de moitié moins longue que le corselet.

Le corselet, 2 1/3 de fois plus large que long, a à peu près le 1/3 de la longueur des élytres.

La forme générale du corps est un ovale régulier, peu allongé.

Il m'est malheureusement impossible de donner une description convenable des pièces buccales, ne pouvant détériorer un spécimen,

à cause du petit nombre d'exemplaires recueillis (3). Elles sont d'un testacé clair, l'extrémité des mandibules étant noirâtre.

J'ai fait du profil et du dessous du corps, à la chambre claire,







deux dessins qui remplaceront suffisamment la description. Le dessous du corps est, ou entièrement d'un testacé clair, ou avec les sutures et les parties centrales (sauf les derniers segments abdominaux) d'un brunâtre clair. Les hanches postérieures semblent séparées : en réalité elles se touchent par un processus enfoncé, séparant le métasternum du premier segment abdominal.

Tout le rebord élargi du corselet et des élytres est plus pâle, et présente seul en dessous des traces de ponctuation, les points étant d'ailleurs vus par transparence, et, en fait, imprimés sur le côté dorsal.

La tête est large, trapézoïdale; le bord postérieur est presque droit; la suture clypéale forme avec le front un angle très prononcé, à sommet dirigé vers l'arrière, obtus et arrondi au sommet. Les yeux sont gros, en ovale court, à bord interne presque droit.

Le clypeus est triangulaire, sa base (en avant) ayant le double de sa hauteur. Le labre est un peu avancé, faiblement mais nettement et régulièrement émarginé en avant d'un angle à l'autre, quadrisétigère.

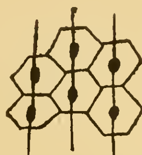
Vue à un fort grossissement, la tête apparaît très finement chagrinée-granuleuse.

Le corselet est fortement échancré en avant, à angles latéraux antérieurs aigus. Il est un peu anguleux en arrière, chacun des côtés de l'angle étant bisinué et son sommet largement arrondi et couvrant l'écusson

Le corselet est excessivement finement chagriné, plissé en éventail, d'avant en arrière, les impressions étant un peu plus fortes près du bord postérieur, et il présente quelques traces de malléoles en avant. Sur sa partie élargie latérale il présente de gros points noirâtres peu nombreux et irrégulièrement espacés.

Les élytres présentent chacune 15 stries à gros points enfoncés, ces points plus petits et plus espacés vers l'extrémité. Elles présentent une sculpture toute particulière : elles sont couvertes d'hexagones

presque réguliers, intimement accolés en séries parallèles et alternantes, le centre de chaque hexagone étant occupé par un des points striaux enfoncés, et les stries elles mêmes réunissant tous les points d'une même série longitudinale d'hexagones.



Le long de la partie latérale élargie des élytres, se trouve une série de gros points.

Le devant de la tête et les rebords latéraux du corselet et des élytres sont blanc jaunâtre. Le reste est testacé-rougeâtre. La majeure partie des élytres est couverte d'un dessin rembruni mal délimité, mais qu'on peut décomposer comme suit : une bande suturale s'étendant sur environ 6 interstries en tout, de la base jusque près du sommet, qu'elle n'atteint pas; deux larges bandes transversales, l'une vers le milieu, l'autre avant l'extrémité des élytres, ces bandes réunies entre elles par une fascie longitudinale vers le milieu de chaque élytre, une seconde fascie se détachant du milieu de la bande antérieure et s'élargissant obliquement vers l'épaule.

Pattes et antennes normales, d'un testacé clair. J'ignore les caractères sexuels, le seul échantillon ayant les pattes intactes étant une femelle.

Figures : A. Soulpture élytrale.
B. Profil.
C. Dessous du thorax et de l'abdomen.

3. **Catadromus Simonæ** n. sp. — *C. Lacordaireo* simillimo, sed multo minore; prothorace basin majus angustato; puncto setigero prope scutellum unico.

Longueur 25 mill.; largeur 9 1/4; épaisseur 5 1/2 mill.

La plus petite espèce du genre; diffère du *C. lacordairei* par la taille (25 mill. au lieu de 32 à 38 mill.), par le corselet plus rétréci encore en arrière, et par la présence d'un seul pore sétigère près de l'écusson, au lieu de 2 comme dans le *lacordairei*.

Habitat : Australie. Loc. ? — Un seul exemplaire ♀.

Ce n'est pas sans hésitation que j'érige au rang d'espèce cet insecte. Les espèces de *Catadromus* sont excessivement difficiles à séparer; bien que peu nombreuses (7), elles sont si voisines qu'une autorité en matière de *Féroniens*, Tschitschérine, dit ce qui suit :

« On ne peut tirer aucun parti, pour le classement des espèces, de la sculpture du corps, ni de la coloration, qui offrent chez toutes la plus grande analogie; pour les distinguer, on ne peut avoir recours qu'aux proportions relatives des différentes parties du corps, à la forme du corselet, à la taille, et rarement, à la conformation du prosternum. »

A mon avis, plusieurs espèces décrites dans ces conditions sont plutôt des races, et le *C. simonæ* n'est probablement qu'une race naine du *C. lacordairei*.

Dimensions comparées des deux espèces, prises sur des spécimens de même sexe.

	C. simonæ		*C. lacordairei*	
Longeur du corps	25	mill.	32	mill.
» de la tête (sans mandibules).	5 3/4	»	6	»
» du corselet	5 3/4	»	6 1/4	»
» des élytres	15	»	19 1 4	»
Largeur de la tête (avec les yeux). .	5 1/2	»	6 1/2	»
» du corselet (en avant). . .	5 1/4	»	5 1/2	»
» » (la plus grande).	7	»	8 1/2	»
» » (à la base). . .	4 1/2	»	6	»
Largeur des élytres (aux épaules). .	6 3/4	»	7 1/2	»
» » (la plus grande).	9	»	11 1/4	»
Epaisseurmaxima	5 1/2	»	7	»

C. Simonæ. D'un noir brillant au-dessus, sauf la tête au-dessus des yeux et en arrière de ceux-ci; les parties déprimées latérales du corselet, la partie déprimée latérale des élytres, le sommet de la 5e strie et les pores sétigères près de l'écusson qui sont d'un vert métallique clair et très brillant.

Dessous du corps noir à reflets métalliques d'un vert plus obscur; abdomen noir sans reflets métalliques; pattes brun noir très foncé ainsi que les éperons et les épines; soies courtes du bord antérieur du thorax, celles bordant l'échancrure des tibias antérieurs et leur extrémité, et celles des articles 5 à 11 des antennes d'un roussâtre doré.

Les antennes sont relativement plus grêles que dans mes échantillons de *C. Lacordairei*.

Je dédie cette espèce à ma fille Simone, mon infatigable compagne de chasse aux coléoptères.
